

RESTRICTED
SR/110
10 novembre 1949
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

COMPTE RENDU ANALYTIQUE
DE LA CENT DIXIEME SEANCE

tenue à New-York, le jeudi 10 novembre 1949
à 10 heures.

Présents: M. Yalcin (Turquie) - Président
M. de Boisanger (France)
M. Palmer (Etats-Unis)
* M. Rockwell (Etats-Unis)
M. Serup)
M. Erim) - Secrétariat
M. Ladas)

* Suppléant

Examen du projet de réponse à la note israélienne du
27 octobre,

A la suite de longs débats sur différents points de rédaction, la Commission approuve le texte du projet de réponse sous réserve de quelques amendements de forme.

Procédure à suivre pour la transmission de la réponse.

M. de BOISANGER est d'avis que le chef de la délégation israélienne n'a pas suivi la procédure qui convenait lorsqu'il a laissé la question de la note israélienne et de la réponse de la Commission entre les mains de M. Lourie. Il estime que de toute évidence la réponse de la Commission ne doit pas être remise à M. Lourie mais transmise directement à M. Eban; il propose que cette réponse soit accompagnée d'une seconde lettre transmettant copie des comptes rendus des débats au cours desquels les délégations arabes ont demandé la médiation.

Au cours d'un entretien privé que M. de Boisanger vient d'avoir avec Mostafa Bey, chef de la délégation égyptienne, ce dernier lui a fait part une fois de plus du désir des délégations arabes de se réunir avec la Commission pour examiner la

déclaration qu'elles vont faire au sujet de la protection des Lieux saints. Mostafa Bey s'est déclaré prêt, au nom des délégations arabes, à assister à cet effet à une séance avec la Commission le lundi matin 14 novembre. La note israélienne et la réponse de la Commission pourront lui être communiquées à la même occasion.

M. de Boisanger est donc partisan de transmettre la réponse à M. Eban le samedi 12 novembre et propose de tenir ultérieurement la séance qui a été prévue pour présenter le nouveau représentant des Etats-Unis à la délégation israélienne.

A la suite de certaines objections de la part de M. Rockwell, M. de Boisanger modifie sa proposition et suggère qu'une séance ait lieu lundi matin avec M. Lourie, à la fois pour présenter M. Palmer et pour communiquer à M. Lourie copie des comptes rendus en question.

La Commission adopte la proposition de M. de Boisanger et décide que deux séances auront lieu lundi matin, l'une avec la délégation israélienne à 10 heures 15 et l'autre avec les délégations arabes à 11 heures.

La séance est levée à midi.